



N° 13

du 30/06/2020

Rédacteurs

Michel BADIÉ CA41
en collaboration avec
le comité de
rédaction

Observateurs

CDA 41, CDA 37, CRAC,
SICAVAC, IFV Val de
Loire Centre, FREDON,
Ax'VIGNE,
PhytoService, Soufflet
Vigne, Vitagri, COPAC,
Renaud SA, LVVD,
Syndicats AOC Coteaux
du Vendômois, Cave
des Coteaux du
Vendômois, Cave
Robert et Marcel, Cave
des Producteurs de
Vouvray, Agri Négoce,
Viti Négoce, Lycée
Viticole d'Amboise..

**Directeur de
publication :**

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.
Action du plan Ecophyto
pilote par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de
la recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

EN BREF

Actualité et synthèse

Climatologie

Les conditions climatiques restent toujours favorables à la pousse de la vigne.

Phénologie

Le grossissement des grains se poursuit sur tous les cépages

Stade moyen pour les :

- Chenin, Cabernet, Pinot Noir, Sauvignon ... : **L 33** «fermeture »

Mildiou

Toujours 2 zones différenciées :

- L'est où la situation reste globalement défavorable au Mildiou mais vigilance cependant
- De l'ouest et au centre où le risque reste légèrement élevé à élevé

Oïdium

Des symptômes sur feuilles voire sur grappes sont plus régulièrement observés depuis plusieurs jours sur l'ensemble du vignoble. Surveillez surtout les parcelles à historique notamment dans des parcelles touchées l'an dernier (En particulier d'automne 2019).

Black rot

Le risque global se stabilise

Botrytis

Pas de nouveaux symptômes

Tordeuse

Le vol de 2^{ème} génération a débuté depuis plus de 10 j et les prises sont encore limitées.

Cicadelles Verts

Les larves sont observées mais encore à des niveaux de population très faibles

Cicadelles de la Flavescence Dorée

Larves : régulièrement observées

Adulte : non encore observés

Esca / B.D.A.

Les symptômes sont de plus en plus visibles depuis quelques jours

**Note technique commune de la gestion de la résistance 2020
des maladies de la vigne**

R Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2020

<https://www.vignevin.com/article/note-technique-2020-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

**Liste des produits de bio contrôle homologués en viticulture
version janvier 2020**



https://www.vignevin.com/wpcontent/uploads/2020/01/fiche_biocontrôle_vigne_janvier_2020.pdf

Semaine n°27

Nombre de parcelles suivies : Climatologie

BILAN PLUVIOMETRIE JUIN 2020

En mm	Chinon 37	Vouvray 37	Touraine 41	Cheverny 41	Chavignol 18	Quincy 18
Du 01/06 au 29/06/20	37.6	97.8	73	81.6	46.2	62.7

Commentaires sur les pluviométries moyennes

Des cumuls sur juin très variables selon les stations (40 à + 90 mm)

Les températures sont maintenant dans la moyenne sur 30 ans depuis le début du mois suite aux fortes températures de la semaine dernière

Aléas climatiques

Des dégâts de grêles signalés sur Menetou Salon (18) et Preuilly (36), les 26 et 27 juin

Quelques dégâts d'échaudage signalés suite aux fortes températures de la semaine dernière

Stades phénologiques

Les conditions climatiques des derniers jours restent encore favorables au développement de la végétation. Le grossissement des grains se poursuit d'autant plus que les vignes se trouvent globalement en « confort hydrique ».

Situation au 28/06/20	Stade moyen		Stade moyen
Chardonnay	L 33 « Fermeture »	Pinot Noir	L 33 « Fermeture »
Chenin	L 33 « Fermeture »	Gamay	L 33 « Fermeture »
Sauvignon	L 33 « Fermeture »	Cot	L 33 « Fermeture »
Cabernet	L 33 « Fermeture »	Romorantin	L 33 « Fermeture »

Commentaires :

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve au stade **L 33** « Fermeture »



Sauvignon 41 (MB)

Chenin 41 (MB)

Gamay 41 (MB)

Chardonnay 41 (MB)

Coulure : Peu de phénomènes de coulure observés.

Millerandage : Quelques phénomènes observés sporadiquement notamment sur Chardonnay

Nous avons toujours environ 15 j d'avance par rapport à 2019

Potentiel Système et Modélisation

Nous avons à notre disposition 3 hypothèses météorologiques H1, H2 et H3 pour la modélisation des risques. Dans notre analyse du seuil indicatif du risque, nous travaillons toujours avec l'**hypothèse H2** étant donné que H1 et H3 n'ont que « 10% de chance » d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique

Maladies

Comme nous l'avons précisé, le BSV s'appuie sur le réseau « Modélisation » animé par l'IFV Val de Loire – Centre pour évaluer la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black-rot dans lequel des parcelles d'observation sont suivies avec des TNT (Témoins non traités) :

- ⇒ 12 sur 32 parcelles pour le 37
- ⇒ 4 sur 24 parcelles pour le 41
- ⇒ 3 sur 19 parcelles pour le 18

MILDIOU

Contexte d'observations

✚ Sur les témoins non traités

+ 40 % des TNT sont maintenant avec les symptômes sur feuilles (avec + 20 % des ceps atteints) et 40 % des ces TNT sont avec des symptômes sur grappes et essentiellement sur la zone ouest du vignoble

Sur les parcelles d'Ésvres, Restigné (37) et Noyers (41) qui ont décroché depuis le 08/06/20, on peut observer une recrudescence de symptômes sur feuilles.

MB – 29/06/20
TNT sur Noyers (41)



✚ Sur les autres parcelles du réseau (hors TNT) :

+ 95 % des parcelles sont sans le moindre symptôme sur feuilles et sur grappes.

✚ Hors parcelles du réseau

Des symptômes peuvent être très régulièrement observés suite aux pluies des semaines précédentes mais avec une intensité faible et essentiellement sur feuilles voire dans quelques situations sur grappes.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque

L'absence de pluies de la semaine dernière n'a pas entraîné de nouvelles contaminations significatives sur l'ensemble du vignoble hormis sur des zones où il y aurait eu des orages ponctuels entre samedi et dimanche derniers.

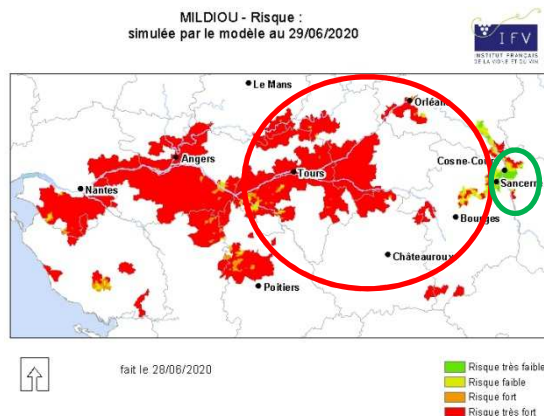
Nous avons toujours 2 situations qui se différencient mais avec une légère évolution sur la zone 1 :

1 - La zone (1) Est du vignoble : de Menetou Salon à Sancerre : la situation reste défavorable au Mildiou, mais maintenant sur un périmètre plus restreint que les semaines précédentes et dans un triangle entre Sancerre, Cosnes sur Loire et Pouilly sur Loire.

- *Pour ce triangle, la situation reste encore défavorable au mildiou sur cette partie du vignoble*
- *Sur les vignobles au pourtour de ce triangle, le risque augmente sensiblement.*

2 - La zone (2) Ouest et centrale : de Chinon à Bourges les dernières pluies du weekend localisés et ponctuelles ont pu entraîner de nouvelles contaminations

- *la situation reste favorable au Mildiou :*



- **En hypothèse 2 sur les 5 prochains jours, aucune pluie n'est simulée :**

1 - Pour les situations à l'Est (en vert sur la carte ci-dessus):

Le risque reste faible et la situation est encore défavorable au mildiou mais la vigilance reste cependant de mise

2 - Pour les vignobles en situation (2) favorable au mildiou, (en rouge sur la carte ci-dessus)

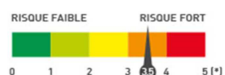
En absence de pluies le modèle ne simule pas de nouvelles contaminations épidémiques et le risque se maintient à un niveau légèrement élevé à élevé

- **En hypothèse 3, les pluies simulées sont faibles,**
Des contaminations seront possibles mais de faible intensité.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



1 - Pour les vignobles en situation 1 : le risque reste faible mais la situation peut évoluer en cas de pluies plus importantes que prévues



2 - Pour les vignobles en situation 2 : le risque se maintient à un niveau légèrement élevé

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique est limitée au stade végétatif actuel et elle consiste à réduire l'humidité des parcelles (par de l'enherbement maîtrisé, du drainage et combler les mouillères

Méthodes de biocontrôles



Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2020

OIDIUM

Contexte d'observations

✚ Sur les témoins non traités

27 % des TNT présentent des symptômes sur feuilles et maintenant depuis 10 jours des symptômes sur grappes. C'est en légère progression depuis la semaine dernière notamment à l'est du vignoble ou certain de ces TNT ont été stoppé

✚ autres parcelles du réseau (hors TNT) :

Peu de symptômes sur feuilles et sur grappes hormis sur la zone Sancerre

✚ Hors parcelles réseaux :

En secteur sensible mais pas que ..., des symptômes sont plus régulièrement observés sur l'ensemble du vignoble et plus particulièrement sur des parcelles à historique ou très fortement touchées en 2019 notamment à l'automne que ce soit sur jeune feuillage et sur grappes

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque)

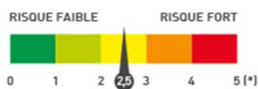
Quelques contaminations ont pu avoir lieu suite aux pluies de la fin semaine dernière mais cela reste limité. Comme il y a une production importante de jeunes feuilles encore actuellement, le risque de contaminations sur ces jeunes feuilles persiste.

En hypothèse 2, sur les 5 prochains jours, aucune pluie n'est simulée

Des contaminations sont cependant simulées par le modèle même en absence de pluies pour les prochains jours mais tout étant de faible intensité

Le risque reste globalement faible encore actuellement quel que soit le scénario (H2 ou H3) tout en restant vigilant sur parcelles à historique et sur les parcelles très poussantes

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Le risque n'augmente pas mais la vigilance reste de mise surtout sur des parcelles à historique notamment touchées sur la fin de saison en 2019 (octobre)

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique est limitée ... La mise en place des effeuillages permettent d'aérer et d'exposent les grappes aux UV limitant l'installation et le développement de l'Oïdium

Méthodes de biocontrôles



Des produits de bio contrôle existent - vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2020

BLACK ROT

Contexte d'observations

✚ Sur les témoins non traités

70 % des TNT sont sans le moindre symptôme encore actuellement sur feuilles et 100 % des TNT sont sans symptôme sur grappe. Ces parcelles présentant des symptômes se situent essentiellement à l'ouest du vignoble (St Nicolas, Ingrandes) sur des parcelles à historique et cela correspond certainement à des contaminations liées aux pluies de la mi mai. Aucune d'évolution depuis le début juin

✚ Sur les parcelles du réseau (hors TNT)

Aucun nouveau symptôme n'a été observé depuis 3 semaines sur les autres parcelles du réseau

✚ Hors parcelles réseaux :

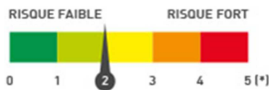
Aucun nouveau symptôme n'a été observé

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque

Suite aux pluies de la semaine dernière des contaminations ont pu avoir lieu.

En hypothèse 2 : En absence de pluies, aucune nouvelle contamination n'est simulée par le modèle

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Le risque dépend de l'historique parcellaire. La vigilance est donc de mise essentiellement sur les parcelles à historique.

Moyens de lutte prophylactique

Éliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).

Limitez la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.

Réduisez l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Accoler à temps pour éviter que les pampres tombent vers le sol et pour permettre une meilleure application de la protection

Méthodes de biocontrôles



Il n'existe pas de produit de bio contrôle homologué

BOTRYTIS

Contexte d'observations

✚ Sur les parcelles réseau

Aucun nouveau symptôme n'a été observé depuis plus de 3 semaines

✚ Hors parcelles réseau

Idem

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Le risque reste faible encore actuellement

Moyens de lutte prophylactique

Les mesures prophylactiques d'un effeuillage permettent d'aérer la zone fructifère. Les effeuillages ne doivent pas être réalisés en conditions de températures trop élevées pour éviter les dégradations car celles-ci fragilisent les baies. Ils doivent être réalisés sur les faces côté levant ou orientées au nord pour éviter une trop forte exposition au soleil.

-Bonne protection contre l'Oïdium et les vers de la grappe qui peuvent créer des voies de pénétration du Botrytis dans les baies.

-Installation d'un enherbement maîtrisé pour limiter les effets de relargage d'eau des pluies automnales dans les baies à l'approche des vendanges (éclatement des baies).

Méthodes de biocontrôles



Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2020

TORDEUSES

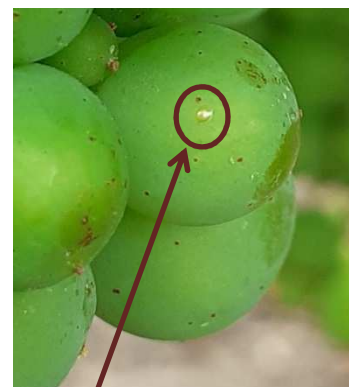
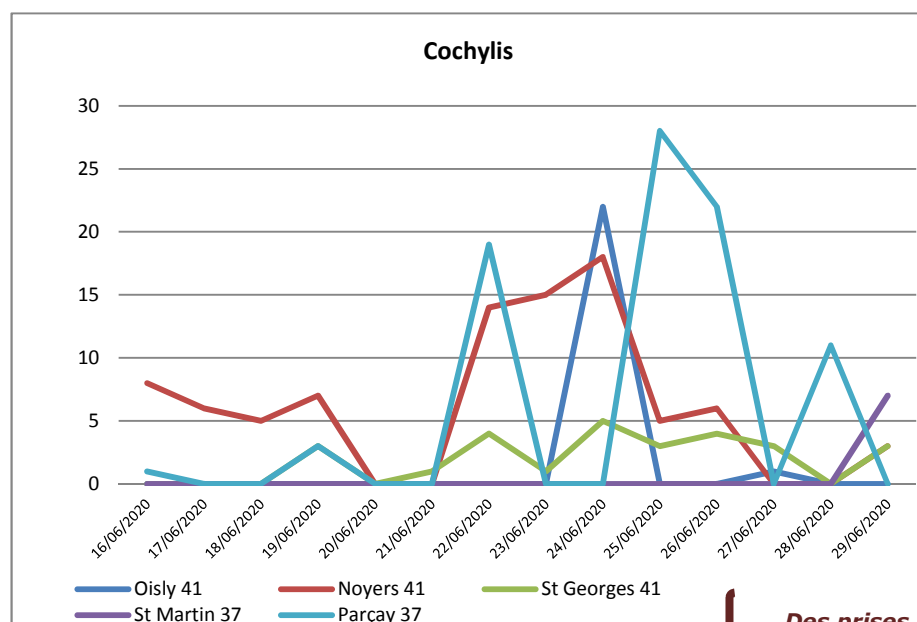
Rappel des éléments de biologie

L'évaluation de la pression parasitaire liée aux vers de grappe sur les parcelles peut se faire par du piégeage et par des observations. Les pièges permettent de connaître le début, le pic et la fin des vols, ce qui permet d'aller observer les parcelles au bon moment. Les captures permettent de connaître l'étalement du vol des papillons et donc l'étalement d'une génération. Le piégeage peut donner également une tendance globale de la pression vers de grappe par rapport à la quantité de papillons piégés mais il ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée. Seule l'observation des parcelles, avec le dénombrement des glomérules en 1ère génération permet d'estimer les populations et donc les risques ou les dégâts

Contexte d'observations

2^{ème} génération : Le vol a débuté depuis plus de 15 jours. Les prises sont extrêmement limitées et hétérogènes selon les parcelles cependant avec une « reprise » en fin de semaine dernière notamment à l'ouest du vignoble.

- Eudémis : 75 % des pièges sont sans aucune prise
 - Les prises se font essentiellement sur la partie ouest du vignoble
- Cochylis : 68 % des pièges sont sans aucune prise
 - Les prises se font essentiellement sur la partie 41
- Des œufs sont observés



AM- 29/06/20
Œuf de tordeuse

Des prises étalées, hétérogènes ...

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Risque limité actuellement

Moyens de lutte prophylactique

La mise en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doivent être effectués avant le démarrage du 1^{er} vol

Méthodes de biocontrôles

Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2020

Le seuil indicatif de risque

Le seuil convenu pour nos vignobles est déterminé par le nombre de glomérules observées :
- 30 à 50 glomérules (boutons floraux regroupés par des soies et abritant les larves) pour 100 grappes observées

CICADELLES VERTES

Rappel biologique

La cicadelle verte hiverne hors des parcelles de vignes et regagne le vignoble au printemps. Les femelles vont alors pondre à l'intérieur des feuilles pour donner les larves de première génération. 5 stades larvaires vont se succéder avant de donner les adultes de première génération, généralement en juin. 2 à 3 générations supplémentaires vont alors s'enchaîner jusqu'à l'automne.

Les larves se situent sur la face inférieure des feuilles. Elles peuvent être blanches, roses ou vertes, se déplacent « en crabe » de manière rapide mais ne sautent pas (à la différence des larves de la cicadelle de la flavescence dorée). Le premier stade mesure à peine 1 mm pour atteindre 3 mm au cinquième stade. Les ébauches des ailes apparaissent dès le 4e stade. Les symptômes causés sont appelés des grillures. Il s'agit de rougissement sur cépages rouges et de jaunissement sur cépages blancs délimités par les nervures.

Ces rougissements/jaunissements partent du bord de la feuille et progressent vers le centre. Par la suite, les parties colorées peuvent se dessécher.

Contexte d'observations

✚ des parcelles réseau

Sur près de 50 % de parcelles du réseau des larves sont régulièrement détectées. A ce stade, les niveaux de populations sont très faibles (1 à 15 larves pour 100 feuilles)



JF- 29/06/20
Larve de cicadelle verte

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin. Rappel : la gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure

Méthodes de biocontrôles



Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2020

Le seuil indicatif de risque

Rappel du seuil de nuisibilité : 100 larves pour 100 feuilles observées.

Moyens de lutte prophylactique

L'application d'argile comme barrière physique est utilisée sur nos vignobles et donne des résultats assez satisfaisants si ces applications sont réalisées assez précocement.

A réserver aux parcelles à historique avec des cépages sensibles tel le Côt, ...

Les auxiliaires comme les larves de chrysopes, de coccinelles, carabes, forficules peuvent permettre de réguler les populations

CICADELLE DE LA FLAVESCE DOREE

Contexte d'observations

Des larves sont régulièrement observées mais pas de détection d'adulte de cicadelles de la FD cette semaine

La notification du SRAL interviendra qu'à issue de la détermination d'un pic de piégeage.

Information SRAL Centre Val de Loire : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire en parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)
Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la prochaine note du SRAL

Moyens de lutte prophylactique

L'épamprage permet de réduire les réservoirs de larves de la cicadelle vectrice

Destruction des ceps atteint de jaunisse. Il n'existe pas d'alternative de substitution

ESCA – B.D.A

Contexte d'observations

Les symptômes d'Esca/B.D.A sont bien visibles maintenant dans le vignoble notamment depuis la semaine dernière.

Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 07 juillet 2020.

Formulaire d'inscription des BSV région centre-Val de Loire. L'adresse est : <http://bsv.centre.chambagri.fr/> permet d'accéder à la page d'accueil du formulaire et l'adresse <http://bsv.centre.chambagri.fr/index.php/formulaire-d-inscription> directement au formulaire permettant l'inscription en ligne.